

# Le Journal du Pays Rignacois

## ÉDITO

Le Bureau de la Communauté de Communes se réunit tous les mois ; il est composé des maires ou représentant des 8 communes plus la Présidente de l'Office de Tourisme et le Président du Cias. C'est ainsi qu'un mardi par mois nous nous retrouvons Dominique Rouquette, Benoit Olivier, Jean-Louis Frances, Michel Bastide, Christian Palayret, Jean-Christophe Couderc, Yves Mazars avec Isabelle Mirabel et Michel Pradels. Nous sommes assistés de la Directrice générale des services Hélène Clergue, de la responsable du pôle enfance jeunesse et ressources humaines Florence Eche et du responsable du pôle Cadre de vie Infrastructures communautaires Jean-Noël Barnabé. Peuvent assister à ces réunions des partenaires ou collaborateurs directement concernés par le sujet que nous traitons.

Le Conseil communautaire composé de 26 membres représente les 8 communes et se réunit une fois tous les deux mois et compte tenu du Covid, les réunions se tiennent dans des conditions bien particulières avec le port du masque et la distanciation physique.

4 commissions réunissant des élus communautaires et des conseillers municipaux préparent les décisions qui seront proposées en bureau et en Conseil communautaire.

Cette rapide présentation pour vous dire que suite aux élections de 2020 perturbées par la pandémie notre Communauté a été de suite opérationnelle et a poursuivi

ses nombreuses missions aux services des 8 communes et de ses habitants.

Je ne vais pas reprendre les réalisations et projets que vous trouverez ci-après mais je suis particulièrement fier de voir que les élus de ce territoire travaillent dans le consensus et l'entente parfaite, avec les petits moyens qui sont les nôtres pour que notre territoire reste attractif pour les particuliers, pour les touristes, pour les entreprises.

Il y a de belles entreprises, de belles associations sur nos communes. Nous voulons à chaque numéro en mettre une en valeur pour montrer que l'on peut faire aussi de belles choses chez nous à condition de ne pas attendre tout des autres mais de se prendre par la main et d'avancer ensemble.

En conclusion, je vais reprendre une phrase qui a été prononcée par les auditeurs qui sont venus préparer la Convention Territoriale Globale ; comme le nom l'indique ils essayent d'avoir une vision globale et ces personnes nous ont écrit : « il y a de bonnes et belles raisons de venir vivre sur votre Communauté de Communes ».

Cette phrase est le fruit du travail, de l'implication, de l'état d'esprit, de l'attachement que nous portons à notre territoire et que nous partageons. Poursuivons ensemble sur cette belle voie.

Jean-Marc CALVET

Président de la Communauté de Communes du Pays Rignacois

## NOUVEAU SITE INTERNET

Rendez-vous sur [www.pays-rignacois.fr](http://www.pays-rignacois.fr)



Déjà évoqué dans un précédent bulletin, la maintenance du site internet de la Communauté de Communes ne pouvant plus être assurée par le SMICA, il a fallu se tourner vers un nouveau prestataire de conception de site web. Le choix s'est porté sur Laetis, basée à Arvieu. L'arborescence établie avec eux, c'est tout un travail de rédaction, de collecte d'infos et de constitution d'une photothèque qu'il a fallu faire. Plusieurs mois ont été nécessaires avant la naissance de ce nouveau site. Nous espérons qu'il vous encouragera à le parcourir de long en large et d'y trouver toutes les informations utiles quant à la vie quotidienne sur votre territoire. Nous avons fait en sorte qu'il soit le plus agréable possible et que la navigation soit aussi fluide qu'intéressante.



## Le territoire Enfance et Jeunesse



Juin  
2021

# LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

### C'est quoi au juste la CTG ?

La Convention Territoriale Globale est une convention de partenariat passée entre la CAF et la Communauté de Communes du Pays Rignacois qui remplace le Contrat Enfance Jeunesse. Il s'agit avant tout de développer une offre d'accueil en luttant contre les inégalités sociales et territoriales, de valoriser le rôle des parents et de contribuer à l'accompagnement social des familles et de développer l'animation de la vie sociale dans le territoire. Les consultantes de Cause Com-

mune ont été sollicitées pour accompagner les élus dans la démarche. Le projet a débuté en novembre 2020. Un comité de pilotage a vu le jour avec des élus, des partenaires associatifs et institutionnels ainsi qu'un comité technique regroupant des élus mais également des techniciens et acteurs sur le territoire. Un travail important de recueil d'éléments et d'informations a été mis en œuvre. Grâce au questionnaire mis en ligne sur le site internet de la Communauté de Communes ou diffusé par l'intermédiaire des écoles,

un diagnostic a été rendu. Il s'est naturellement orienté vers la petite enfance, l'enfance et la jeunesse. Il a fait ressortir tous les atouts et les ressources de notre territoire en matière d'accueil, de soutien aux parents, d'enseignement de qualité, d'équipements nombreux, d'un tissu associatif dense mais également des points à améliorer.

Le plan d'action a ainsi pu être défini et validé en conseil communautaire le 30 mars 2021.

## PLAN D'ACTION

1

### 1<sup>er</sup> Axe : maintenir l'équité territoriale des services petite enfance, enfance

- élargir les ouvertures du multi accueil et du centre de loisirs.
- soutenir les assistantes maternelles dans la création d'une MAM (Maison des Assistantes Maternelles) par exemple, ce qui permettrait de répondre aux nombreuses sollicitations sur le territoire.
- valoriser le métier d'assistantes maternelles en organisant une journée d'informations, rôle déjà rempli par le RAM, nouvellement (ou fraîchement) appelé Relais Petite Enfance (RPE).
- renforcer le rôle du RPE dans la formation des salariés et employeurs.

2

### 2<sup>e</sup> Axe : structurer l'offre petite enfance, enfance, jeunesse

- constituer un réseau d'acteurs petite enfance en lien avec les associations, les acteurs institutionnels et la collectivité semble incontournable.
- ouvrir un espace de débats et d'échanges sur la parentalité.

3

### 3<sup>e</sup> Axe : élaborer une offre en direction de la jeunesse

- réaliser une enquête avec l'appui des élus, des écoles, des collèges, des associations et de la CAF en vue de connaître leurs attentes.
- créer un poste d'animateur coordinateur jeunesse. Cela permettra sans nul doute de pouvoir ensuite proposer une offre de loisirs plus adaptée à ce public.

### Axe transversal : communication et information

Il semblerait que les actions déjà menées sur le territoire ne soient pas assez connues. Les pistes évoquées sont le développement d'un outil de communication en lien avec la médiathèque, ou bien la création d'un bulletin spécifique.

Les fiches actions élaborées par les membres du COPIL (Comité de Pilotage) et du COTECH (Comité Technique) seront finalisées et présentées aux élus communautaires avant la signature de la Convention entre le Président de la Communauté de Communes et la CAF qui est prévue avant la rentrée de septembre 2021. En outre, un travail sera

restitué à tous ceux qui ont participé au COTECH.

Michel PRADELS, Vice-Président du CIAS souligne cette action par ces propos : « C'est un enjeu majeur pour notre territoire que de développer les actions en faveur de la petite enfance, enfance et jeunesse tant nous avons à cœur d'accueillir de nouvelles familles et de leur

proposer une offre de services de qualité. Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à la réalisation de ce projet, aussi bien les élus que les partenaires institutionnels, les acteurs présents sur le territoire qui œuvrent chaque jour pour le bien-être de nos enfants. »

# EHPAD LES ROSIERS



**Comme évoqué précédemment, la CTG a pour objectif d'accompagner la petite enfance et la jeunesse. Il n'en demeure pas moins que les élus restent très attentifs envers nos aînés.**

## Un cadre de vie agréable

L'EHPAD « Les Rosiers » situé à Rignac peut accueillir 82 Résidents et s'adresse aux personnes en perte d'autonomie ou dépendantes à partir de 60 ans. Tout est mis en œuvre pour que chacun s'y sente à son aise et profite des espaces mis à disposition..

Récemment, le jardin a été réaménagé, faisant place à un espace de promenade très plaisant.

Une attention particulière est aussi portée à la confection des repas. L'équipe des cuisines, porte un grand intérêt au « fait maison » en privilégiant notamment les acteurs locaux et les circuits courts. Le choix est porté sur des repas de qualité et chaque mois, les résidents profitent d'un repas festif à thème. La salle de restauration, climatisée, est aménagée de façon à ce que chacun profite pleinement de ce moment de partage et d'échanges.

## Une équipe attentive

Malgré la situation sanitaire actuelle, la résidence reste un lieu de vie où de nombreuses activités sont proposées, en complément des soins. Des aménagements

ont dû être effectués mais pour autant, l'humain est au centre de toute l'attention du personnel, qui essaie de répondre le mieux possible - au quotidien - aux souhaits et attentes de chacun.

Au cours de l'année écoulée, les pratiques professionnelles se sont adaptées voire réinventées pour faire face à cette situation sanitaire et sociale inédite ; l'ensemble du personnel a su s'unir et

redoubler d'efforts dans sa lutte contre la COVID 19, mais aussi dans ses missions d'accompagnement, d'écoute, d'attention, de vigilance, d'empathie et de bienveillance.

## L'animation : source de bien-être

Grâce à l'implication de tout le personnel et la mutualisation des compétences de tous les services, de nombreuses activités mises en place ont été maintenues - adaptées pour certaines à des effectifs réduits - avec la volonté première de préserver au maximum l'autonomie et la vie sociale, pour le bien-être de tous : aide à la marche, séances de gymnastique douce, ateliers de sophrologie, jeux de mémoire et de stimulation cognitive, ateliers créatifs, chant, lecture, etc. ponctuent les journées des résidents ; sans oublier les visites des familles et les liens précieux avec les bénévoles et autres partenaires extérieurs.

Tous les acteurs gravitant autour de la résidence, aussi bien les familles que les bénévoles et autres partenaires extérieurs, ont aussi apporté leur soutien de différentes manières au cours de l'année écoulée ; toutes leurs actions ont contribué à maintenir un certain confort de vie. Des dons de livres, de fleurs pour orner les espaces individuels et collectifs, des





pelotes de laine qui ont permis la réalisation de divers ouvrages - dont un grand cœur qui trône devant l'entrée de la résidence - des dessins, cartes ou poèmes qui ont su redonner du baume au cœur.

À noter également que le partenariat avec l'ADMR a permis de continuer de profiter, pour ceux qui le souhaitent, du passage régulier d'une auxiliaire de vie.

L'avenir promet tout autant d'être riche en activités car de nouvelles vont venir s'inscrire à toutes celles déjà an place.

Les séances de médiation animale avec les chiens visiteurs ou les ânes de la Rando du Bonheur sont très appréciées, ainsi que la pratique du yoga assis tous les Jeudis.

L'arrivée des beaux jours permet également de renouer avec les activités de cultures potagères dans les jardins aménagés, d'organiser de nouvelles sorties « nature » et de reprendre les journées pique-nique.

Ce sera aussi l'occasion de voir d'autres projets éclore : un atelier de poterie, de nouvelles activités physiques adaptées et la reprise des ateliers de prévention des chutes, encadrés deux fois par semaine par un éducateur sportif, en complément des interventions des kinésithérapeutes libéraux et des activités à visée thérapeutique menées par le personnel.

### De belles perspectives à venir

Un nouveau projet de musicothérapie voit aussi le jour depuis quelques semaines en complément des spectacles musicaux mensuels.

Dès que la situation le permettra, les rendez-vous avec les enfants de la crèche, des écoles ou du centre de loisirs retrouveront aussi leur droit. Ces échanges intergénérationnels ô combien essentiels sont porteurs de sens.

En bref, les difficultés actuelles n'entachent pas la promesse de vivre de beaux moments de joie et de partage. Par-delà les contraintes, L'EHPAD est un espace de vie où s'ouvrent aussi de nouvelles opportunités, au travers des activités proposées et des belles rencontres qu'il peut s'y faire.

### Pour de plus amples renseignements :

Nelly VIGUIE, directrice  
3, avenue de Rodez  
12390 RIGNAC  
05 65 64 50 52

[contact@lesrosiers-rignac.fr](mailto:contact@lesrosiers-rignac.fr)

Site internet

<https://lesrosiers-rignac.fr/>

Page Facebook

Résidence les Rosiers Rignac

# BUDGET 2021

Le budget prévoit les crédits nécessaires au fonctionnement des services en lien avec les compétences obligatoires exercées par la Communauté de Communes.

Le budget est consultable sur le site de la Communauté de Communes dans la rubrique « publications officielles ».

## Le fonctionnement des services

Neutralisation faite des flux entre les budgets et des opérations d'ordre, les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 2 870 291 € pour le Budget principal et 702 444 € pour le CIAS.

Les crédits sont mobilisés pour les services suivants :

- **Les écoles** : les dépenses prévues sont de l'ordre de 980 000 €. Elles représentent la dotation de 77,50 € par élèves, les cotisations aux organismes, les charges de personnel, l'entretien et fonctionnement des écoles.
- **La voirie** : fonctionnement du service d'entretien de la voirie.
- **L'environnement** : une enveloppe de 640 000 € est nécessaire pour le fonctionnement des services de collecte et de traitement des déchets. Ces dépenses sont en partie financées par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Une participation est également prévue pour les syndicats hydrauliques qui gèrent la compétence GEMAPI pour le compte de la Communauté de Communes (Syndicat Mixte du Bassin Versant Aveyron Amont, Syndicat du Bassin Célé Lot Médié et le Syndicat Mixte Lot Dourdou).

- **Culture** : fonctionnement de la Médiathèque, participation à l'antenne du Conservatoire de Musique.
- **Sport** : fonctionnement du stade avec piste d'athlétisme, d'une partie de la halle, des deux gymnases et de la piscine.
- **Tourisme** : fonctionnement de l'Office de tourisme du Pays Rignacois et des trois bureaux d'accueil à Belcastel, Bournazel et Rignac. La taxe de séjour participe au financement de l'Office de Tourisme.
- **Le service général** concentre les charges transversales pour le fonctionnement et les intérêts de la dette.
- **Le CIAS** : le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) vote son propre budget. Le CIAS comprend le multi-accueil, le Relais Petite Enfance (ancien RAM), le centre de loisirs, le transport à la demande, le portage des repas et la participation à des services assurés par d'autres organismes (ADMR). Ce budget est financé par la participation des familles et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF). Une subvention du budget général de la Communauté de Communes est versée pour équilibrer ce budget.

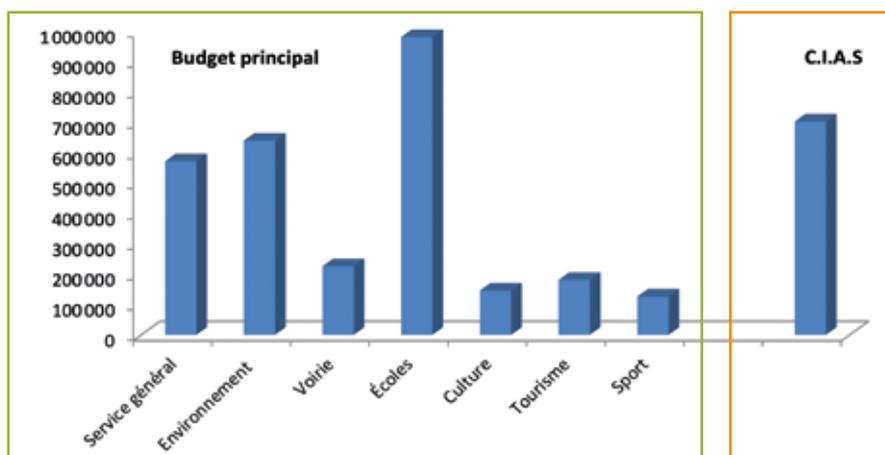
## Les opérations d'investissement s'élèvent à 1 229 454 €

- **La voirie** :
  - 478 917 € de crédits ont été inscrits au budget de 2021 pour les travaux sur la voirie communale. Ces crédits sont répartis entre les communes au prora-

ta de la longueur de voirie de chacune d'elles. Des travaux de réparations sont également programmés sur certains ouvrages d'art.

- **Les bâtiments communautaires** :
  - 214 376 € de crédits sont programmés pour des travaux d'extension du Centre Médical.
  - 119 067 € sont nécessaires pour la réalisation des derniers travaux de la Médiathèque, du gymnase du Stade, du Foyer de vie et du Relais Petite Enfance.
- **La Déchèterie**
  - 48 000 € pour la mise en sécurité du bâtiment.
- **Les Écoles**
  - 109 392 € sont inscrits pour la rénovation énergétique des écoles d'Auzits et d'Escandolières mais également l'aménagement des cours des écoles de Bournazel et de Goutrens. 25 173 € ont été budgétisés pour l'acquisition de matériel informatique.
- **Matériels et mobiliers** :
  - une enveloppe de 102 775 € a été affectée pour l'acquisition ou le renouvellement de matériel, mobilier ou véhicules nécessaires au fonctionnement des services.
- **Le fonds de concours à la Commune de Bournazel** : un solde de 40 000 € reste à verser sur les 200 000 € votés en 2020. Ce fonds a été attribué compte tenu du fort potentiel touristique du village qui est un atout majeur pour le territoire communautaire.
- **Aide à l'immobilier d'entreprises** : une enveloppe de 50 000 € a été inscrite.
- **Site internet** : 11 754 € sont inscrits au budget pour la conception du nouveau site internet.
- **Circuit vélo** : des circuits VTT vont être balisés sur le territoire de la Communauté de Communes. Une enveloppe de 20 000 € a été votée pour l'aménagement et la signalétique.
- **Signalisation des bâtiments** : 10 000 € sont budgétisés pour la mise en place de panneaux indiquant les bâtiments communautaires : multi-accueil, gymnases,...

## Les principaux postes de dépenses du budget



## À LA RENCONTRE DE...

### Entreprise

#### Jean-Luc Broussy

*Cette nouvelle rubrique a pour vocation de faire un focus sur une entreprise installée sur le territoire du Pays Rignacois.*

*Pour ce numéro, c'est l'entreprise BROUSSY installée aux Farguettes, qui est à l'honneur. Merci à Mr Jean-Luc BROUSSY de s'être prêté à ce jeu de questions.*

**Pourriez-vous nous décrire votre entreprise en quelques mots ? L'histoire de sa création ?**

À mes débuts, je me suis installé en tant qu'artisan électricien à Compolibat en 1997. Je suis venu m'installer aux Farguettes début 2001. Originaire de Mayran, pour moi c'était juste un retour aux sources.

**Votre entreprise s'est nettement développée. Quels sont les secteurs d'activités (ou les corps de métier) que vous couvrez ?**

Il est vrai qu'à la création de la société, il n'était question que d'électricité. En 2007, est venu se greffer tout ce qui se rapporte au chauffage, la plomberie et sanitaires. En 2010, l'installation des panneaux photovoltaïques et enfin, en 2012, toute la partie menuiserie (alu, bois, PVC).

**Pour quelle activité êtes-vous le plus sollicité ?**

Si on parle en termes de chiffre d'affaires, c'est d'abord l'activité photovoltaïque qui arrive en premier, suivie du secteur chauffage/plomberie, ensuite la menuiserie et pour finir, l'électricité. Principalement, nous intervenons chez

des particuliers mais nous répondons aussi à des appels d'offre.

**Combien de salariés comptez-vous à ce jour ?**

Pour le moment, il y a 33 salariés et 4 viendront grossir les effectifs dès le mois de juillet.

**Quels sont vos projets à moyen ou long terme ?**

Nous allons agrandir le bâtiment qui concerne la menuiserie pour faire de la fabrication de menuiseries alu. Quant à l'avenir, il est plutôt serein puisque le carnet de commandes est plein. J'ai parfois beaucoup de mal à recruter ce qui prouve que l'activité est loin de faillir, bien au contraire.

Si vous souhaitez plus de renseignements, <https://jeanlucbroussy.fr/>

**Jean-Luc BROUSSY**

**Tél. 05 65 64 47 21**



## EXTENSION DU CENTRE MÉDICAL

La Communauté de Communes du Pays Rignacois va engager des travaux d'extension du centre médical situé 1 avenue du stade pour créer un nouveau cabinet de consultation.

Depuis le 6 avril, Charlotte DIJOLS, sage-femme, reçoit deux jours par semaine. Vous pouvez prendre rendez-vous en vous connectant sur [Doctolib.fr](http://Doctolib.fr) ou par téléphone : 06 43 29 17 43.

## ZONE COMMERCIALE DE RIGNAC

- La construction de l'étude notariale de Maître FALIP est en phase d'achèvement en vue de son prochain transfert.
- Sur cette même zone une entreprise de motoculture va s'installer.

## ZONE D'ACTIVITÉ D'ANGLARS

- L'entreprise Peinture 12 souhaite transférer son activité sur la zone d'Anglars et a réservé un lot de 3 000 m<sup>2</sup>.
- L'entreprise Mirabel Balayage déjà présente sur cette zone a fait l'acquisition d'une surface supplémentaire pour le développement de son activité.

## FONDS L'OCCAL

À l'initiative de la Région Occitanie, la Communauté de Communes a abondé le fonds L'OCCAL pour un montant de 24 000 €. Ce fonds a permis d'octroyer des aides sur les loyers de novembre 2020 pour les commerces qui ont subi une fermeture administrative suite à la crise sanitaire.

Il est aussi destiné à subventionner des projets d'investissement dans le cadre de la reprise d'activité et la relance des entreprises qui doivent s'adapter aux exigences et changements s'imposant désormais à elles.

Après instruction par la Région, le fonds a été reversé en totalité aux commerces et aux entreprises de notre territoire qui ont justifié de leur situation ou de leur projet.

## ENVIRONNEMENT

### COLLECTE ET DÉCHÈTERIE

2 876 tonnes de déchets ont été collectées en 2020.

Quelques chiffres sur les volumes et le coût par habitant :

Le coût de la déchèterie est de 29,28 €/an/habitant.

D'autre part, le verre collecté est de 33,9 kg/an/habitant au niveau départemental et de 36,26 kg/an/habitant pour notre collectivité.

**De nouvelles consignes de tri à partir de novembre prochain**

	Département	Communauté de Communes	
Année 2020	kg collectés par an et par habitant	kg collectés par an et par habitant	Coût par an et par habitant
<b>SACS JAUNES</b>	<b>52,5</b>	<b>49,44</b>	<b>24,74 €</b>
<b>SACS NOIRS</b>	<b>223</b>	<b>193,89</b>	<b>51,57 €</b>

Pour mieux trier, le SYDOM (Syndical Départemental des Ordures Ménagères) va mettre en place de nouvelles consignes de tri au 1<sup>er</sup> novembre 2021. Une campagne départementale sera lancée pour informer sur les nouvelles pratiques.

**Jours et heures d'ouverture de la déchèterie**

*Heures d'été :*

- du lundi au vendredi de 15h à 18h,

- le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

## À VOS AGENDAS...

### LA PISCINE

La piscine de Rignac vous accueillera à partir du vendredi 18 juin jusqu'au mardi 31 août inclus.

Horaires d'ouverture : de 10h à 12h45 et de 15h à 19h.

Notre maître-nageur, Indy, sera à votre disposition pour les cours de natation.

Vous pourrez le contacter à la piscine dès l'ouverture au 05 65 64 56 80.



### JOURNÉE DU PATRIMOINE DE PAYS ET DES MOULINS LES 26 ET 27 JUIN

À l'occasion de ce rendez-vous, plusieurs animations vous sont proposées :

- Exposition plein ciel « sur le chemin du châtaignier » au parc la Peyrade du 15 juin au 31 juillet.
- Des visites au Conservatoire du châtaignier sur inscription au 05 65 64 47 29.
- Repas et animations à la Ferme de Tessi.

Le détail du programme est disponible sur le site de l'Office de Tourisme.



### MÉDIATHÈQUE

À partir du 15 juin et durant tout l'été, la médiathèque du Pays Rignacois vous propose pour la deuxième année consécutive ses « MOT'Bag ». Ces sacs « mystère » contiennent des documents sélectionnés par Valérie et Audrey que vous découvrirez une fois arrivés chez vous. 4 publics sont visés :

- adultes,
- ados,
- les 6-12 ans,
- les 0-6 ans.

Cette opération a pour but de vous amener vers des documents que vous n'auriez peut-être jamais osé emprunter !!!



Retrouvez toutes les animations qui ont lieu dans les villages du territoire sur le site [www.tourisme-pays-rignacois.com](http://www.tourisme-pays-rignacois.com)

# ITINÉRANCE EN PAYS RIGNACOIS

Cette nouvelle brochure touristique se présente sous forme de magazine dans lequel on retrouve des interviews ainsi que des expériences vécues par les touristes sur l'ensemble des communes du territoire. Vous y retrouverez également un clin d'œil de Cyril Lignac en compagnie de Nicole Fagegaltier qui nous livre une de ses recettes.

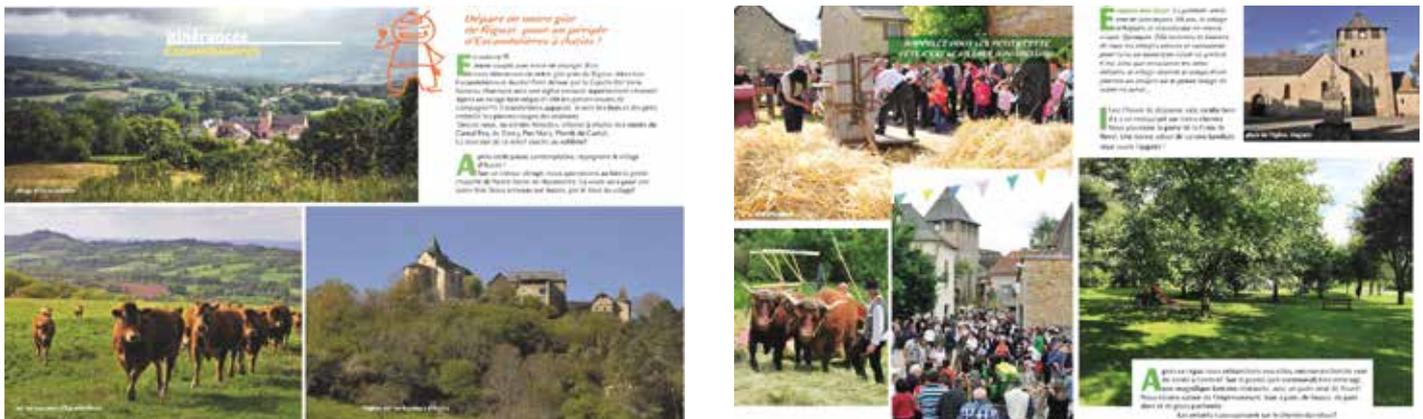
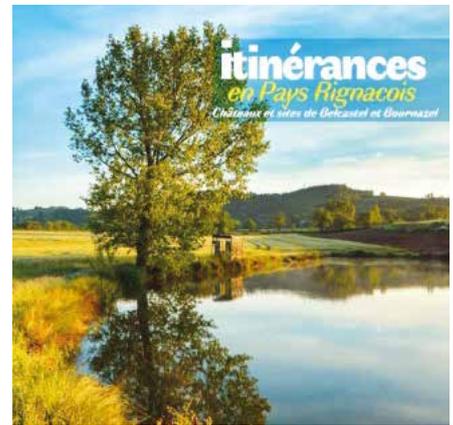
Un guide pratique vous informe sur les jours d'ouverture, les horaires et les ta-

rifs des différents sites touristiques du territoire.

Cette brochure sera disponible dans les bureaux d'accueil mais également mise à disposition chez tous les hébergeurs.

Vous pourrez aussi la consulter sur le site de l'Office de Tourisme du Pays Rignacois :

[www.tourisme-pays-rignacois.com](http://www.tourisme-pays-rignacois.com)



# CAMPAGNE DE COMMUNICATION

La Communauté de Communes a opté pour un plan de communication proposé par le groupe la Dépêche. Mettre ainsi en valeur les atouts de notre territoire permet de le faire connaître et d'attirer de nouveaux visiteurs. Plusieurs supports médiatiques sont utilisés :

- Les sites éditoriaux des journaux Centre Presse, La Dépêche, Midi Libre,
- Les réseaux sociaux,

- Le magazine Été : une double page est en préparation sur les points forts de notre territoire,
- Une parution dans Culture 12 distribué avec le journal du dimanche une fois par mois.

Ce programme est piloté par l'Office de Tourisme du Pays Rignacois.

# OFFICE DE TOURISME

La saison estivale s'organise, de nouveaux agents ont été recrutés par la Communauté de Communes pour assurer ou renforcer l'accueil sur les 3 sites.

Vous retrouverez Estelle Dumarest à Belcastel. Marine Laus et Olivia Audo vont se succéder à Bournazel ainsi que Lola Douzou, Sarah Falip et Marilou Bousquet qui à tour de rôle viendront épauler Agnès Boyer à Rignac.

**Bureau de Belcastel : 05 65 64 46 11**

**Bureau de Bournazel : 05 65 64 16 60**

**Bureau de Rignac : 05 65 80 26 04**



*Les services de la Communauté de Communes*

---

**Services administratifs et techniques :**  
05 65 80 20 80

**Service Public Assainissements Non Collectifs :**  
05 65 80 20 80

**Multi Accueil et Relais assistantes maternelles :**  
05 65 64 50 57

**Centre de loisirs :**  
06 77 26 01 97  
<https://lesalzouzous.com>

**Portage de repas :**  
05 65 80 20 80

**Office de Tourisme :**  
05 65 80 26 04

**Déchèterie :**  
05 65 64 46 27

**Médiathèque :**  
05 65 80 26 02

**Conservatoire de Musique :**  
05 65 80 20 80

---

**www.pays-rignacois.fr**

